

Le 11 décembre 2019, Aung San Suu Kyi, cheffe d'État formelle du Myanmar, prend parole pour la première fois devant la Cour pénale internationale.



« M. le Président, laissez-moi clarifier l'usage des mots "opération de nettoyage", utilisés dans nos rapports militaires. Le sens cette expression a été modifié: en birman, nae myay lin yeh, signifie simplement "nettoyage spatial" et réfère uniquement au fait de débarrasser un lieu d'insurgés et de terroristes. »

Génocide.

Le mot plane. C'est contre cette accusation que Suu Kyi vient défendre l'État du Myanmar.



Le peuple victime: les Rohingyas, une minorité musulmane activement persécutée.

« Nous composons avec un conflit civil armé initié par des attaques terroristes coordonnées de l'Armée du salut des Rohingyas, auxquelles les forces armées du Myanmar ont répondu. Tragiquement, ce conflit a pu mener à l'exode de plusieurs milliers d'individus. »

« Or, le gouvernement travaille activement pour que toutes les communautés jouissent des mêmes droits fondamentaux. Nous croyons en la non-violence, l'harmonie sociale et le vivre-ensemble interreligieux. »

740 000 RÉFUGIÉS,
10 000 MORTS

Rohingyas,
le viol comme
tactique de
guerre

392 villages
incendiés

ROHINGYAS
tirs d'hélicoptères
sur des civils,
exécution de
masse, torture



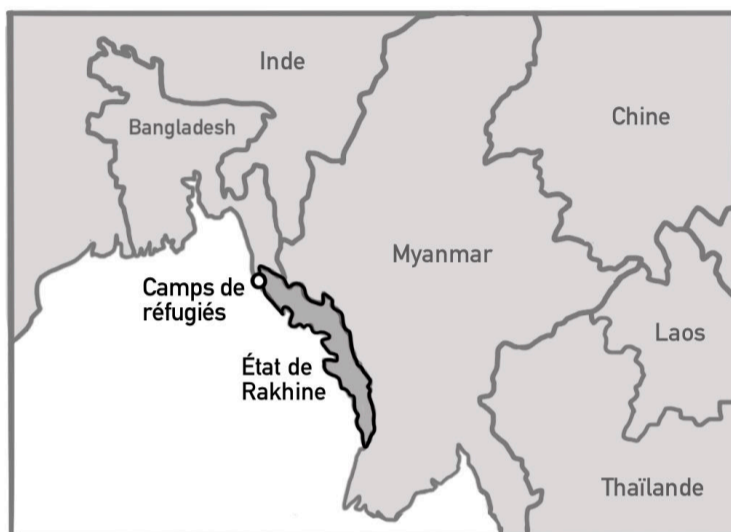
« M. le Président, comment pourrait-il exister un génocide quand de telles actions concrètes sont entreprises au Myanmar ? »

La crise des Rohingyas:

De la construction de l'ethnicité au mythe de la pureté raciale

Qui sont les Rohingyas?

Minorité ethnique présente dans la région du Rakhine au Myanmar (Birmanie), les Rohingyas sont une population musulmane victimes d'intenses persécutions par l'État central myanmarais. Privés de nombreux droits et libertés depuis plus de quarante ans, les Rohingyas ont récemment été victimes d'une intense montée de violence de la part de l'armée et contraints de s'exiler massivement au Bangladesh. L'intensité de la crise a provoqué une onde de choc planétaire et une vive condamnation des exactions du régime.



La crise en dates-clés

25 août 2017 :

L'Armée du salut des Rohingyas mène une trentaine d'attaques coordonnées contre des postes de police de l'État de Rakhine, tuant 13 policiers. En représailles, l'armée riposte par des raids « antiterroristes » sur des villages Rohingyas. Les civiles sont pris en cible, tués par balle ou poignardés. Les villages sont brûlés. Beaucoup de femmes sont victimes de viol ou de violences sexuelles. S'entame alors un grand mouvement d'exode des populations Rohingyas vers le Bangladesh voisin.

5 septembre 2017 :

120 000 réfugiés sont dénombrés dans les camps au Bangladesh tandis que l'armée interdit à toute organisation étrangère de pénétrer dans l'État de Rakhine

6 septembre 2017 :

Parlant de la couverture de la crise, Aung San Suu Kyi dénonce « un iceberg de désinformation ».

11 septembre :

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme évoque un exemple classique de nettoyage ethnique, ainsi que des « éléments de génocide » et réclame une enquête internationale.

Mars 2018 :

Un rapport de l'ONU indique que des exactions se poursuivent dans l'État de Rakhine. 700 000 réfugiés s'entassent maintenant dans les camps. Les conditions sanitaires y sont déplorables, tandis que l'extrême pauvreté favorise le développement de réseaux de trafic humain et l'apparition de prosélytisme islamiste opéré par des organisations terroristes comme Al-Qaïda et l'État islamique (EI). Au Myanmar, des sites militaires et des pagodes bouddhistes sont construites sur des sites de villages incendiés.

11 novembre 2019 :

La Gambie, déléguée par l'Organisation de coopération islamique (OCI), dépose une accusation de génocide contre le Myanmar devant la Cour pénale internationale.

11 décembre 2019 :

À la Haye, Aung San Suu Kyi nie toutes allégations d'intentions génocidaires.

Et les Rohingyas attendent toujours leur rapatriement.



Des musulmans persécutés par des bouddhistes. C'est principalement de cette manière qu'ont été considérées les exactions perpétrées contre les Rohingyas. C'est sous cet angle que s'est opéré l'essentiel de la couverture médiatique internationale.



Des persécutions religieuses.

Mais est-ce exactement de ça dont il s'agit?

En 2018, au beau milieu de la crise, j'ai effectué un séjour de six mois à Yangon, la capitale du Myanmar.

Le sujet est omniprésent et s'imisce inévitablement dans toutes les discussions. Si la grande majorité de mes amis birmanais soutiennent ouvertement les actions de l'armée, l'argument religieux ne survient presque jamais. Au contraire.



On a rien contre les musulmans. Ici à Yangon, il y a d'immenses communautés musulmanes et tout se passe bien — on vit ensemble.



Mais ce sont des citoyens, tu comprends. Les so-called Rohingyas, ils disent qu'ils sont myanmarais mais c'est faux. Ce sont des immigrants bengalis illégaux.

Et c'est normal de vouloir les mettre dehors.



Mais peu importe, non? Tous les humains ont droit au respect!



Et eux, ils nous respectent en profitant de la générosité du Myanmar sans même appartenir à une race nationale?



Mais même si c'était des immigrants, il y en a plein qui sont nés ici! Ils sont myanmarais!



Non! Ils sont de race bengali, ça change rien!

« Race »

C'est cette notion qui au cœur de tout.

Et il faut tout reprendre à zéro.

Pour comprendre les causes de la crise, il faut complètement repenser notre système de référence. La problématique des Rohingyas est avant tout un enjeu de tensions ethniques dans un contexte de régime autoritaire.



Jean-François Rancourt,
politologue, spécialiste de la politique
du Myanmar, chercheur associé au
Centre d'études asiatiques de
l'Université de Montréal

Qu'est-ce que ça veut dire exactement?

Pour mieux saisir, il faut s'intéresser au contexte sociopolitique local.



L'Union du Myanmar est un pays officiellement constitué de huit groupes ethniques principaux, reconnus par l'État et détenteurs d'une souveraineté territoriale (c'est-à-dire que chaque groupe détient une certaine gouvernance de son propre État).

Ce nombre n'est pas arbitraire : c'est au moment de l'indépendance du pays face à l'empire britannique en 1948 qu'on établit la liste des groupes ethniques reconnus. Dans le discours officiel, il s'agit de groupes présents sur le territoire avant la colonisation. Cette classification est appelée *taingyintha*, ce qu'on peut traduire par « races nationales ».

*Dans ce tout jeune pays, il s'agit de fonder une identité nationale et de se distancer de l'héritage colonial. Qu'il s'agisse vraiment des groupes présents avec la colonisation importe peu : on veut créer une « fiction nationale » pour fédérer un sentiment d'appartenance commun. C'est ce que les spécialistes qualifient de *nation-building*.*



Lorsque la dictature de Ne Win s'installe en 1962, le concept de *taingyintha* devient un puissant outil pour assurer la domination politique et justifier des violences sociales contre des minorités ethniques. Le récit national de la « pureté raciale » originelle est alors progressivement intégré par la population.

En 1982, un nouveau pas est franchi. La loi sur la citoyenneté rend obligatoire de prouver une appartenance ethnique à l'une des 8 races nationales pour se réclamer citoyen du Myanmar. On assiste alors à un mouvement massif de déportations.

En plus de légitimer l'exclusion, ce mythe d'une pureté ethnique originelle permet au régime de créer un sentiment national commun entre les huit groupes : un émule d'identité myanmaraise inter-ethnique, visant à faire oublier qu'un seul groupe ethnique, les Barmars, détiennent la quasi-totalité des pouvoirs politiques et économiques. En somme, prétendre que le Myanmar est construit par la diversité ethnique pour mieux cacher la domination d'un groupe sur tous les autres.



Reconduite dans une nouvelle constitution en 2008, cette conception continue d'être enseignée dans le système éducatif et de forger la très grande majorité des esprits du pays.

et puis les Rohingyas dans tout ça ?

Encore une fois : un peu d'histoire s'impose!

Si on retrouve déjà des communautés musulmanes en Arakan (l'ancien nom de la région) avant l'arrivée des colons britanniques, c'est surtout durant la période coloniale qu'on voit y arriver des milliers de travailleurs issus de l'actuel Bangladesh.

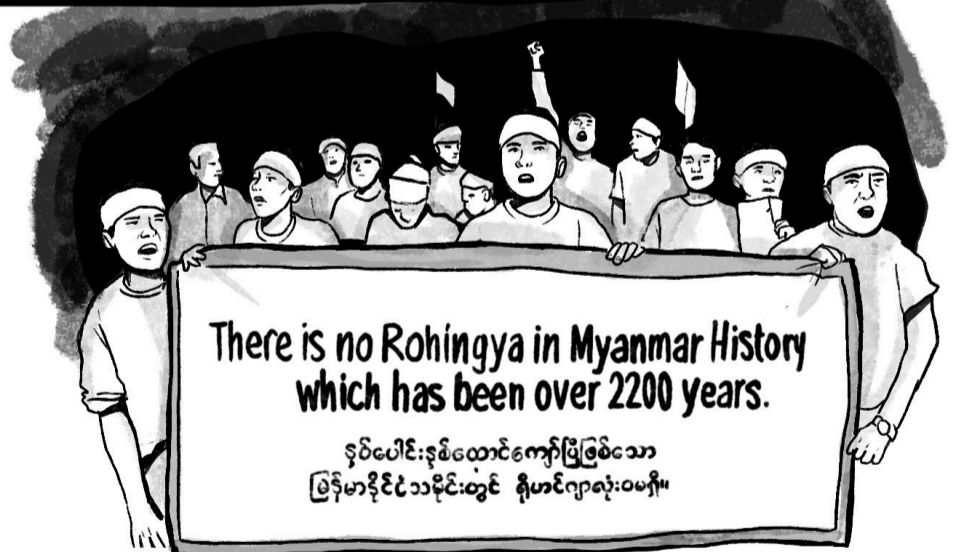
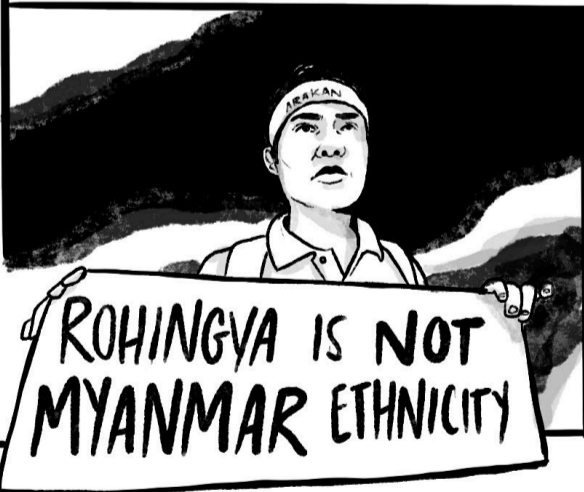


À ce moment-là, il n'existe pas de frontière entre le Myanmar et le Bangladesh – les deux sont inclus dans l'empire des Indes britanniques – et les individus y circulent librement.

S'installent alors d'importantes communautés musulmanes dans la région, sans pour autant que se cristallise une identité ethnique rohingya à proprement parler.

C'est après l'indépendance en 1948 que commencent à se former les premières bases d'une identité rohingya, distincte des origines bengalies. Mais puisque ces individus ne peuvent prouver leur présence sur le sol birman avant la colonisation, ils n'ont aucun droits et sont persécutés par le régime : leurs déplacements sont limités, les naissances sont contrôlées et l'accès à l'éducation et à la propriété leur est nié.

Aujourd'hui, c'est l'existence même de la communauté rohingya qui est le sujet de litige. Beaucoup de Birmans soutiennent que l'ethnicité rohingya n'existe simplement pas, puisqu'on n'en trouve pas la trace avant les années cinquante.



Dans la logique raciale qui domine, on considère que l'apparition soudaine du terme « rohingya » dans les années cinquante ne peut s'expliquer que par l'arrivée massive de populations étrangères sur le territoire et non par la formation d'une nouvelle identité parmi les groupes déjà présents. C'est que le concept de « races nationales » ne peut simplement pas s'accommoder d'une vision mouvante des identités ethniques. Ici, l'ethnicité est une affaire de sang et non une construction sociale. Impossible d'imaginer qu'une identité puisse s'être simplement créée!

D'où le fait que les Rohingyas sont largement considérés comme des immigrants bengalis illégaux. Et qu'il apparaît ainsi légitime de les déloger.

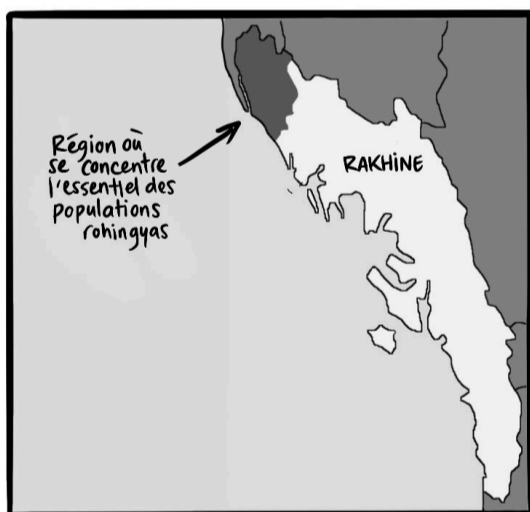


La cause fondamentale n'est donc pas la question religieuse, même si de nombreux moines bouddhistes extrémistes ont véhiculés des propos et positions haineuses à l'endroit de l'Islam.



D'autres enjeux ont également joué un grand rôle dans le cours des événements. D'abord, des tensions géopolitiques.

La constitution myanmaraise de 2008 garantit aux huit races nationales une certaine autonomie politique et territoriale : concrètement, chaque groupe a le droit à la souveraineté relative d'un État ethnique.

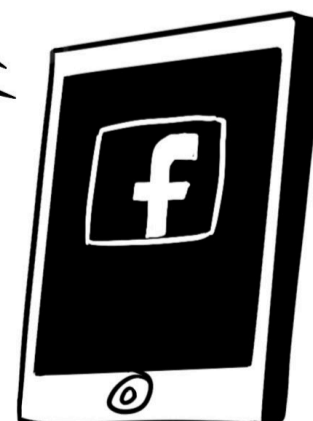


Si les Rohingyas étaient reconnus en tant que « race nationale », ceux-ci pourraient réclamer le contrôle d'une portion du territoire de l'État de Rakhine. Pour les Arakanais, eux-mêmes victimes de persécutions du régime central, cette possibilité fait figure de menace intérieure. Il s'agirait pour eux de concéder pouvoir, territoire et, surtout, leur principale ressource économique, les Rohingyas étant (étaient?) principalement installés sur les terres les plus fertiles de la région.

D'autre part, ce territoire est également convoité par la Chine, principal partenaire économique du Myanmar, qui projette d'y construire un pipeline et un port en eaux profondes pour rejoindre l'Océan Indien. Inutile de dire que le régime birman a tout intérêt à « nettoyer » la région.

Un autre enjeu d'importance : la désinformation. Celle-ci, tout particulièrement sur les réseaux sociaux, a joué un rôle majeur dans la crise. Ont ainsi circulé un lot effarant de fausses nouvelles en birman sur Facebook, très souvent créées et propagées par le régime ou ses organes de propagande.

Montages photo de Rohingyas mettant feu à leurs propres maisons, fausses nouvelles d'appels au djihad, à la colonisation du Myanmar, de viols inventés... Le régime a inondé le paysage numérique du pays, comptant sur le faible esprit critique numérique d'une population qui n'a accès à Internet que depuis environ 2014.



Et Aung San Suu Kyi dans tout ça?



À travers toute cette histoire, on a beaucoup parlé de la dirigeante birmane. Son cas frappe l'imaginaire. Prix Nobel de la paix, incarcérée vingt-et-un ans pour son implication politique, icône des droits de la personne, elle est aujourd'hui à la tête d'un État accusé de génocide.

Après avoir longtemps gardé le silence, elle se présente elle-même devant la Cour pénale internationale pour défendre les actions d'une armée contre laquelle elle s'est battue toute sa vie.

Comment comprendre cette position?



D'abord il faut comprendre qu'Aung San Suu Kyi gouverne les mains liées. Si son gouvernement a pris la succession de l'armée en 2015, cette dernière n'a pas perdu son influence sur la politique du pays, contrôlant entre autres trois ministères et une grande partie des sièges au parlement. En fait, selon la constitution, l'armée peut légalement renverser le gouvernement en cas de crise (sans définition exacte du mot « crise »). Aung San Suu Kyi est donc forcée de suivre les orientations des militaires.

D'autre part, Aung San Suu Kyi fait face à un dilemme majeur :



WE STAND WITH YOU 11-12-2019

La majeure partie de la population du Myanmar étant en faveur des agissements de l'armée, elle doit choisir entre le soutien populaire à l'interne...

...et sa crédibilité à l'international.

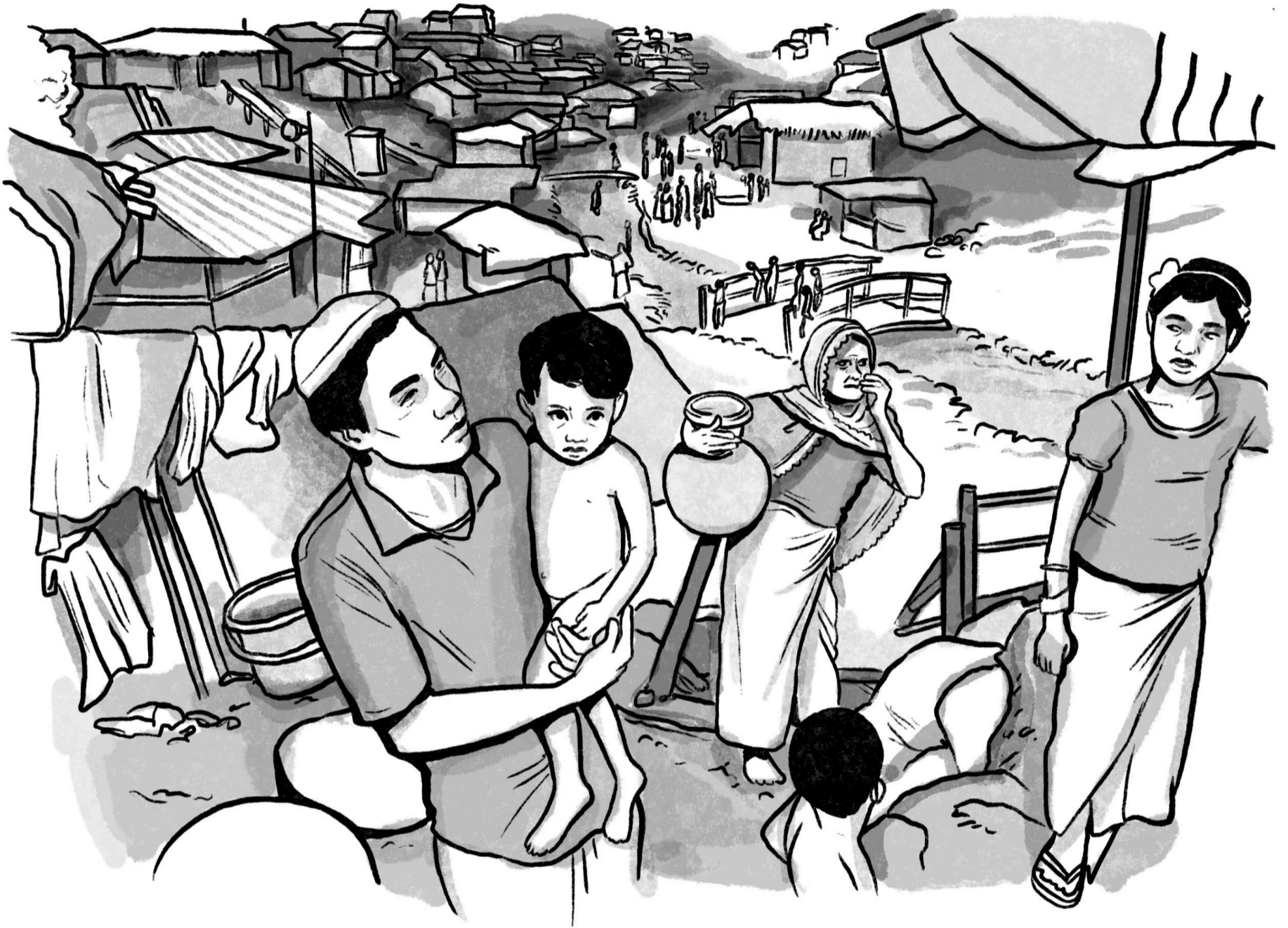
Se disant avant tout politicienne, elle a choisi le soutien interne – considérant peut-être qu'un retour des militaires au pouvoir constituerait un recul trop important.

Au prix de défendre coûte que coûte des actions génocidaires.

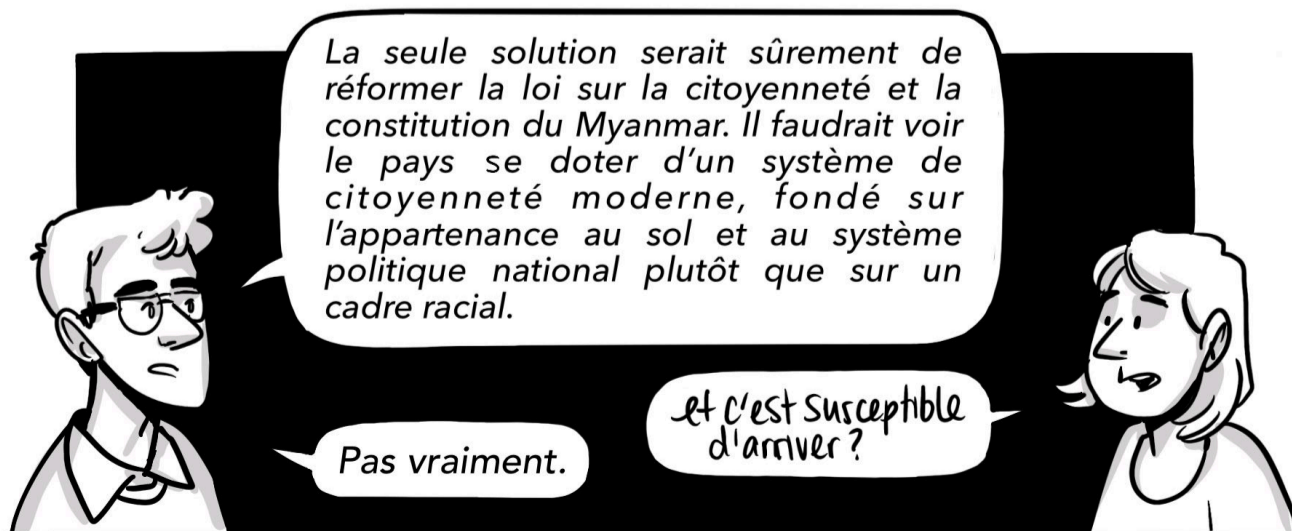


Et maintenant?

Le procès à la Cour pénale internationale risque de durer encore longtemps. Au cœur de l'enjeu : la notion de l'intention génocidaire. Les militaires birmanes avaient-ils réellement l'intention d'éliminer les Rohingyas ou « seulement » de les contraindre à l'exil? Pour l'instant, l'armée plaide une série de débordements de force non-planifiés – qu'elle s'engage à punir par ses propres tribunaux.



Le rapatriement des Rohingyas, lui, n'apparaît pas comme un horizon probable. Sans papiers pour la plupart, la frontière du Myanmar leur reste close. Même s'il leur était possible d'y retourner, où aller? Les villages ont été brûlés et les mentalités demeurent résolument hostiles à leur endroit. Le Bangladesh refusant également de leur reconnaître une citoyenneté, les Rohingyas semblent condamnés à s'enraciner dans des camps de réfugiés surpeuplés.



D'ici là, il faudra continuer de soutenir les Rohingyas, et faire pression sur le gouvernement et l'armée du Myanmar pour empêcher toutes nouvelles exactions.

D'ici là, il faudra continuer de penser à ces 700 000 vies qui se poursuivent, là, quelque part dans la poussière d'un camp.

Recherche :

Juliane Choquette-Lelarge
et Jean-François Rancourt

Textes, dessin et mise en page :

Juliane Choquette-Lelarge

Sources :

Making enemies: War and State building in Burma », Mary Callahan, Cornell University Press, 2005.

« How Myanmar's national race came to surpass citizenship and exclude Rohingyas », Nick Chessman, Journal of Contemporary Asia, 2017.

« Comprendre la crise rohingya », Juliane Choquette-Lelarge, Université du Québec à Montréal, décembre 2018.

« Les Rohingyas: Portrait d'une minorité persécutée » Jean-François Rancourt, Relations, mars 2018.